FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME

N° d'épreuve FFM	229
Moto-Club	de DREUX
N° d'affiliation	0326
Date	25 Septembre 2022
Lieu	Ecublé - Lieudit Bilheux
Organisateur technique	Cyrille BORDELOUP
E-mail	mcdreux28@gmail.com
Téléphone	06.16.09.28.98

ADDITIF

REGLEMENT PARTICULIER

MOTO CROSS NATIONAL DU 25 SEPTEMBRE 2022 - TERRAIN D'ECUBLE LIEU DIT BILHEUX (28) PRES DE CHATEAUNEUF EN THYMERAIS

1. Le MOTO CLUB DE DREUX organise son 46ème motocross national le Dimanche 25 Septembre 2022 sur le circuit d'Ecublé, lieu dit Bilheux (28)
2. Terrain homologué par la préfecture long. 1480 mètres - largeur grille de départ 30 mètres - piste entre 6 et 10 mètres
3. Nombre de coureurs admis : solos 30 sur une ligne, 45 sur deux lignes
4. Capacité Nationale
5. Classes admises :
- CDF National 450cc
- CDL 125cc Jeunes
- Nationaux 2 séries 125/250/450/650cm3
6. Engagements : Ouverture des engagements à parution du calendrier FFM, clôture des engagements suivant règlement de chaque championnat.
- Pour le CDF National 450 cc : https://ffm.engage-sports.com
- Pour le CDL 125 Jeunes : https://ffm.engage-sports.com
- Pour les Nationaux : http://www.motoclubdedreux.com

Droit d'engagement (dont 10 € pour la location du transpondeur)
- 80 € pour le CDF National 450cc
- 45 € pour le CDL 125 Jeunes
- 40 € pour les Nationaux

7. CONTROLE ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE
Ils auront lieu le Samedi de 15h à 20h et le Dimanche de 7h00 à 8h00. Une permanence sera assurée jusqu'à 8h30. Tout pilote n'ayant pas pointé avant 8h30 sera considéré comme absent et remplacé par un autre. Le niveau sonore de la machine devra être conforme aux normes en vigueur.

8. ENTRAINEMENTS : La circulation dans le parc coureur est autorisée au ralenti. Entraînement à partir de 8h30 suivant les catégories (voir la fiche Horaires en annexe). La machine devra être munie de ses numéros de courses et de plaques réglementaires. Les pilotes devront respecter les signaux des drapeaux effectués par les commissaires de piste.

9. PARC ATTENTE : Lorsque le premier pilote quittera le parc pour rentrer en grille, plus aucun pilote ne sera accepté.

10. DEPART : Les départs seront donnés manuellement et effectués conformément au règlement respectif de chaque catégorie.

11. AIRE DE LAVAGE : Les pilotes sont priés lors des fins de courses ou entraînements, de laver leur machine dans l'aire de lavage prévue à cet effet. Tout concurrent ne respectant pas ce règlement sera sanctionné.

12. COURSES :
- CDF National 450cc : 2 manches de 25 mn + 1 tour
- CDL 125cc Jeunes : 2 manches de 20 mn + 1 tour
- Schéma pour les Nationaux : 2 manches de 12 mn + 1 tour pour chaque série - Puis les pilotes seront répartis en fonction de leurs résultats aux 2 manches (en cas d'ex-aequo, on tiendra compte du classement de l'arrivée de la 2ème manche) : Un groupe A pour une finale de 15 mn + 1 tour et un groupe B pour une finale de 12 mn + 1 tour.

13. CLASSEMENT : Il se fera par addition des points pour le CDF National 450 cc ainsi que pour le CDL 125cc Jeunes avec départage des ex-aequo établi selon l' ordre d'arrivée de la dernière manche. Pour les Nationaux, il se fera selon leurs meilleurs résultats aux finales respectives (A ou B).

14. RECOMPENSES : Du 1er au 5ème de chaque catégorie - Prime Holeshot pour chaque finale (4).

15. ASSURANCE : Conforme à la législation en vigueur : WTW GRAS SAVOYE ALLIANZ 26 Rue Emile Decorps 69628 VILLEURBANNE

Les prescriptions des règlements édictés par la FFM, du Code Sportif et RTS sont applicables pour la présente épreuve, ainsi que celles relatives au championnat de France National 450cc et championnat de Ligue 125 Jeunes – 21 ans. Il est rappelé aux concurrents que l'accès au parc panneautage est réservé uniquement aux licenciés FFM, et âgés de 14 ans minimum.
Il est rappelé aux concurrents qu'ils doivent assurer la surveillance de l'ensemble de leur matériel et ne pourront en aucun cas invoquer la responsabilité civile du club organisateur en cas de vol ou de dégradation. Tout pilote est responsable de ses accompagnateurs sur l'ensemble du site.

Visa du Moto-Club	Visa de la Ligue	Visa de la FFM
Date : 05/07/2022	Date : 11/07/2022	Date :
MC DREUX Ecublé 28	LMRCV Signature numérique de Christine CAILLY DN : cn=Christine CAILLY, o=LMRC, ou, email=liguemotocentre@orange.fr, c=FR Date : 2022.07.11 15:05:53 +02'00'	Numéro :